



FORTIFICATION DU SYSTÈME DE RETRAITE

Préparons les prochains 150 ans

CONGRÈS NATIONAL 2018 DE L'ACARR



Ville de Québec, QC
Fairmont Le Château Frontenac
DU 11 AU 13 SEPTEMBRE 2018

www.acpm-acarr.com

COMMANDITAIRE DIAMANT >



Atelier 3

Régimes PD – La gestion du risque

Conférenciers :

Louis Beaulieu, *Desjardins*

Derek Dobson, *CAAT Pension Plan*

Modératrice :

Rosalind Gilbert, *Aon*

Commanditée par :

OSLER

Osler, Hoskin
& Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Séance 3

Régimes PD – La gestion du risque

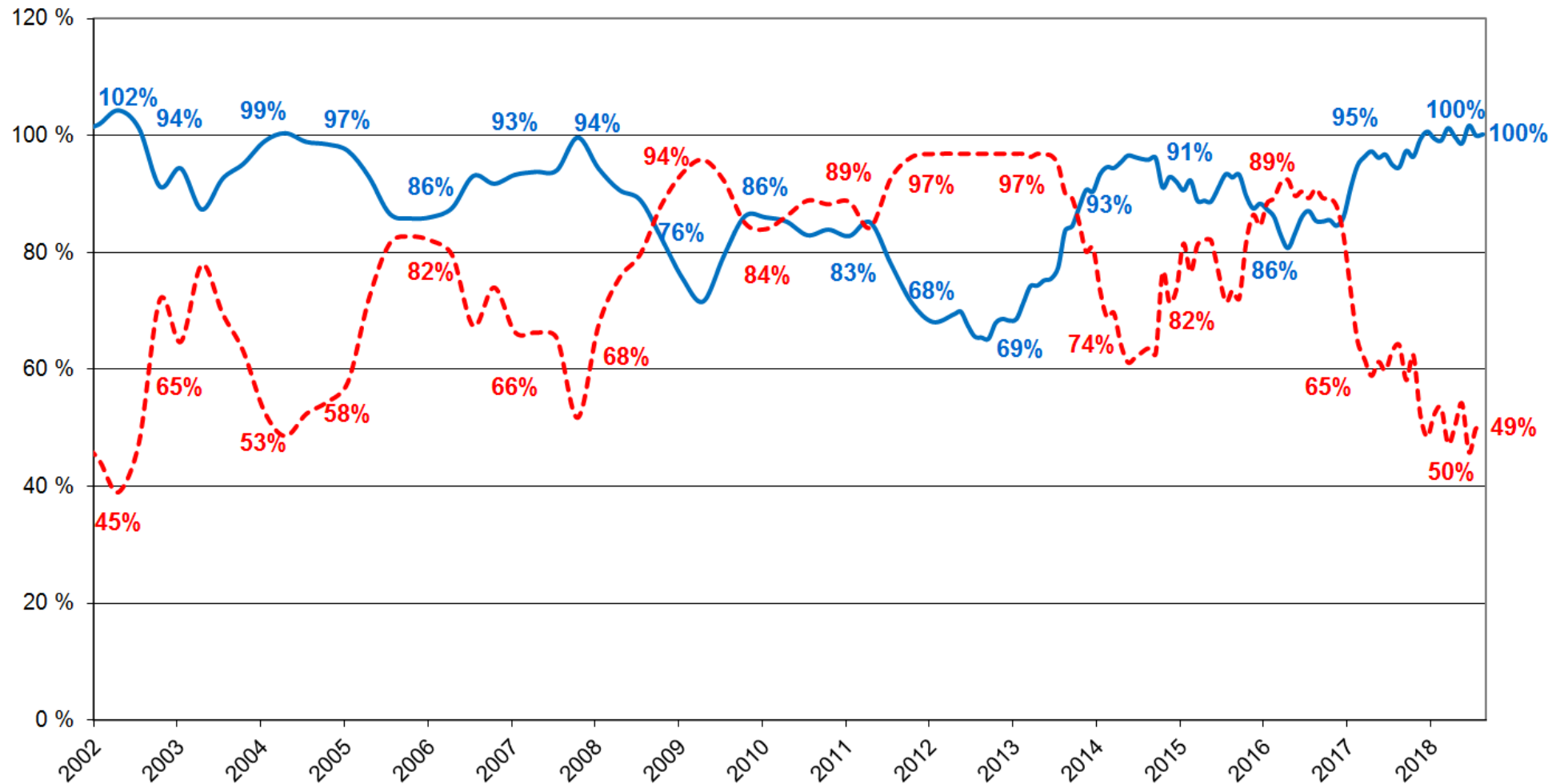
Rosalind Gilbert
Modératrice

Le 12 septembre 2018

Introduction

- Peu importe le domaine, le secteur ou la taille, les régimes PD font face à des risques similaires. Or les promoteurs gèrent ces risques de différentes manières, selon le profil des participants et la conception du régime.
- Cet atelier présente deux études de cas de stratégies de gestion du risque adoptées par deux différents types de régimes PD qui ont réussies. Cet atelier sera d'un grand intérêt pour les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées, que les régimes soient ouverts ou fermés.

La solvabilité des régimes



Source: Aon

Où allons-nous?

1960s

1970s

1980s

1990s

2000s

2010s

Nouveaux
régimes de
retraite

Législation en développement

Risques masqués

Fausse sécurité

Risques révélés/ détresse

Est-ce la nouvelle norme?

- Population vieillissante, croissance lente
- Persistance des taux de rendement peu élevé
- Faible taux d'intérêt
- Améliorations de la mortalité

... et de nouvelles règles de financement!

Régime PD – Gestion d’une affaire risquée

Louis Beaulieu

Directeur Gestion des risques et allocation d’actifs

Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins

1^{re} institution financière coopérative du Canada

- 282 G\$ d'actifs au 31 mars 2018
- 4^e rang dans la catégorie *Safest Banks in North America* selon Global Finance
- 320 millions \$ retournés aux membres et aux communautés
- Un engagement fort et global envers le défi climatique

Réglementée (AMF)

- Ratio de capital minimum à maintenir

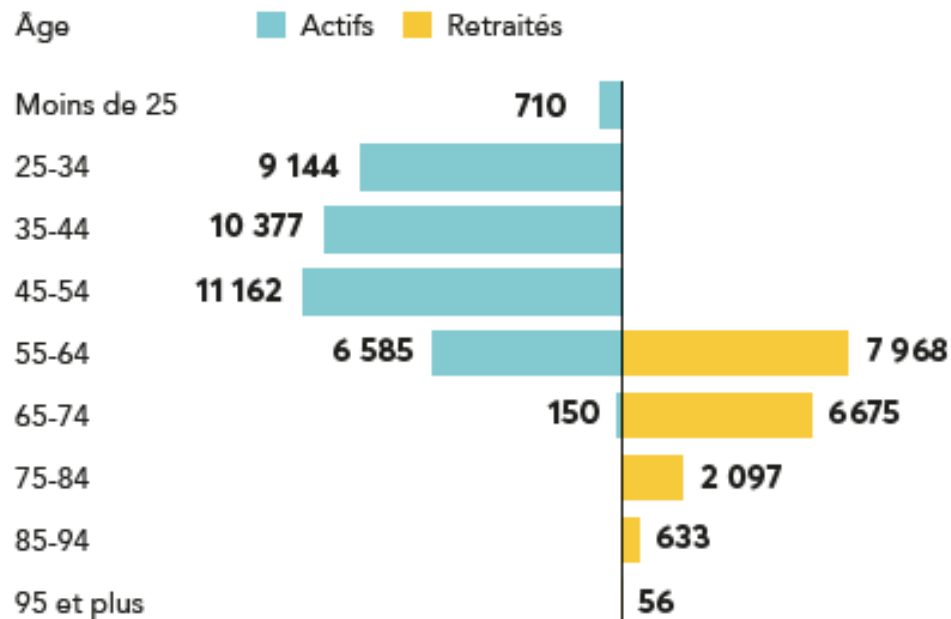
Coopérative

- L'émission de capital-actions n'est pas une option
- Les fonds propres sont constituées essentiellement des réserves

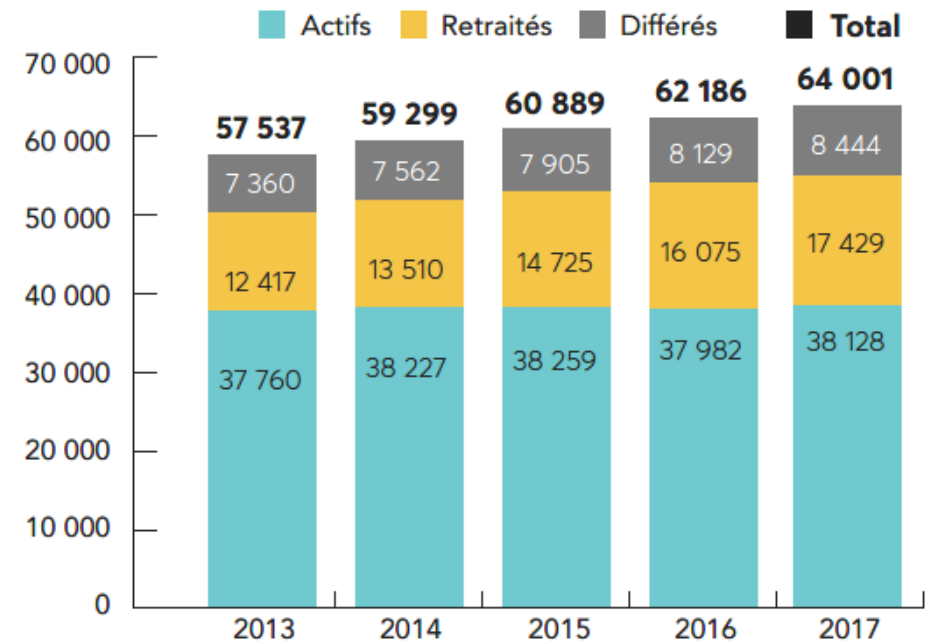
Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins

- Multiemployeur
- Effectif depuis 1979

Profil démographique

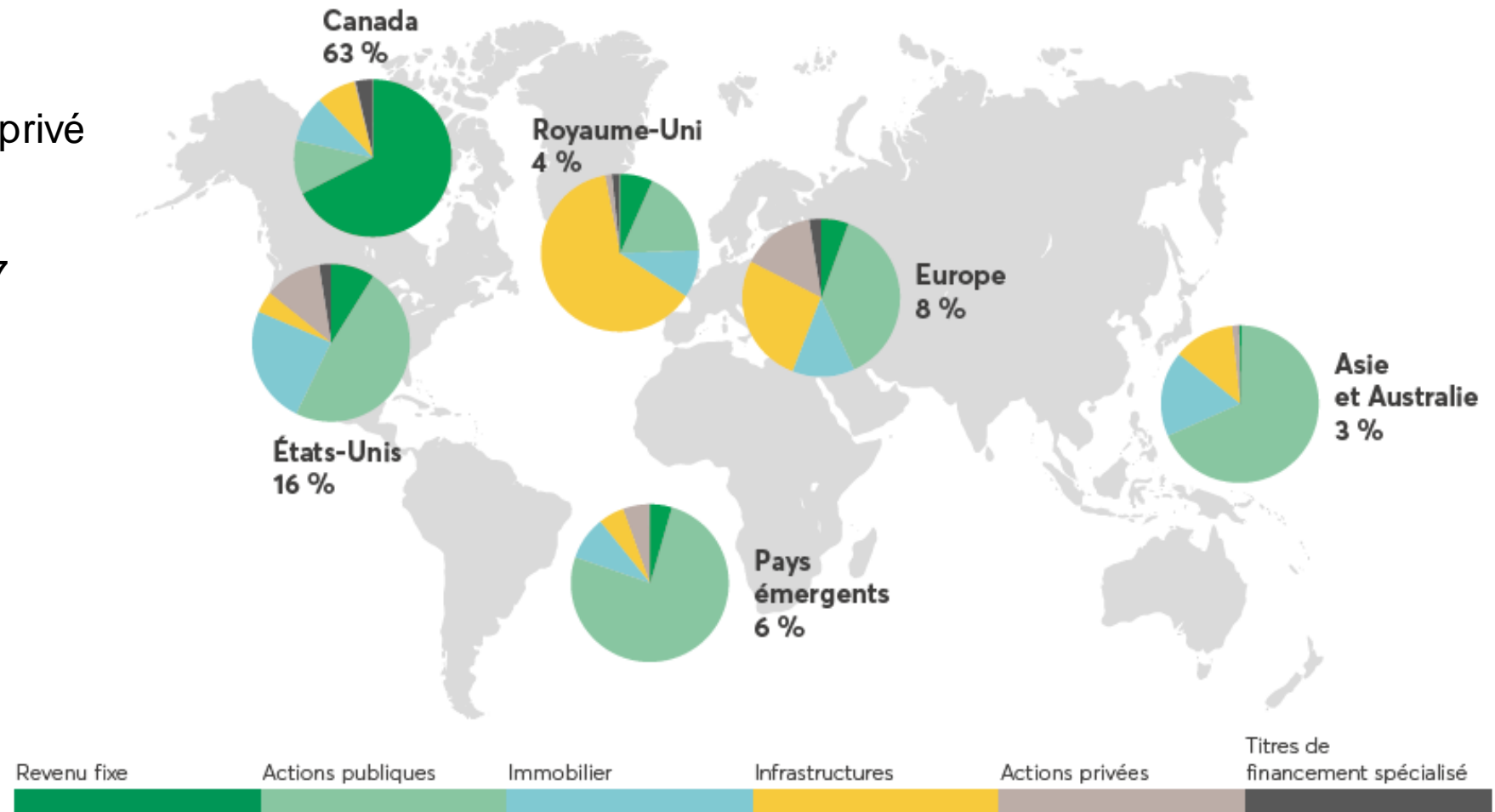


Évolution démographique



Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins

- Actifs > 13 G\$
- 7ième Régime privé au Canada
- 12,7 % en 2017



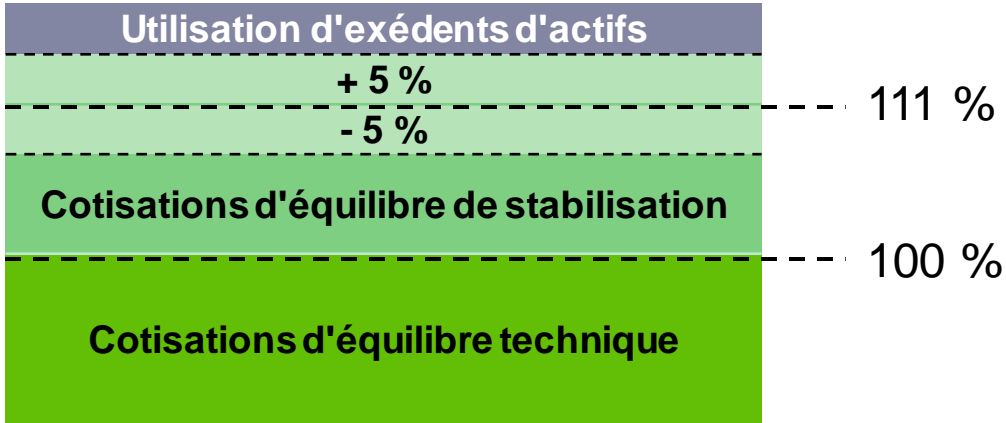
Les contraintes

Loi provinciale : *Retraite Québec*

Comptabilité

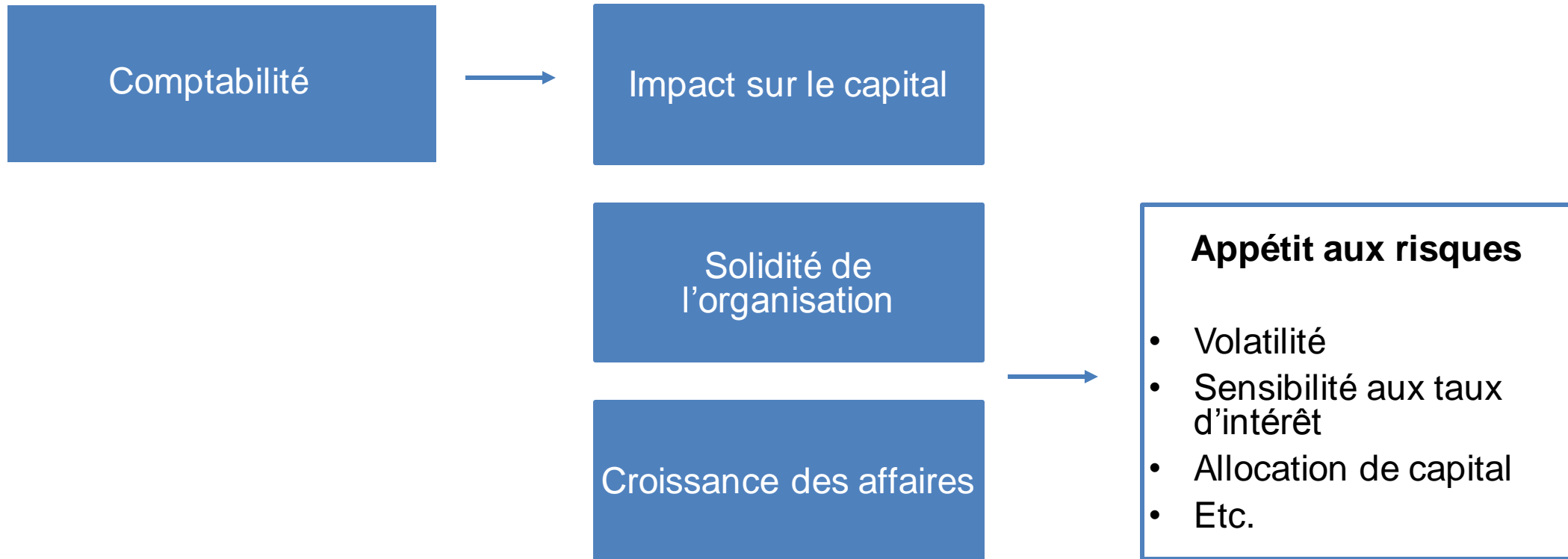
Capitalisation

Solvabilité



Les contraintes

La gestion du capital est très importante



Les contraintes

Énoncé général d'appétit de Desjardins pour le risque associé aux régimes à prestation déterminées

Offrir à nos employés des régimes de rentes procurant une sécurité financière tout en limitant leur impact sur le ratio de fonds propres et en limitant le niveau et la volatilité des cotisations.

Comptabilité

Capitalisation

Allocation de capital

Niveau adéquat et
stabilité des cotisations

Risque de taux d'intérêt

Rendement ajusté aux
risques

La stratégie

Comment respecter la tolérance du commanditaire aux risques à court terme sans amputer l'espérance de rendement?

- Un portefeuille d'appariement qui réplique le passif le mieux possible
- Théorème d'interaction entre appariement et performance

Portefeuille
d'appariement

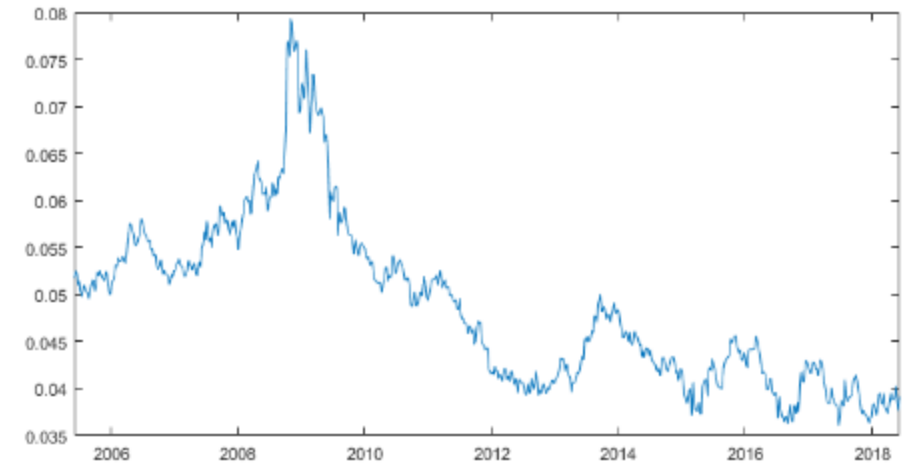
Portefeuille de
performance

- Gestion dynamique entre appariement et performance

Réplique du passif

L'appariement efficace du passif permet une plus grande exposition aux actifs recherchant la performance pour le même niveau de volatilité du surplus

- Indice obligataire
- Appariement par la durée
- Appariement par la durée par taux clé
- Proportion d'obligations corporatives
- Panier d'obligations servant à la courbe de référence



Théorème d'interaction

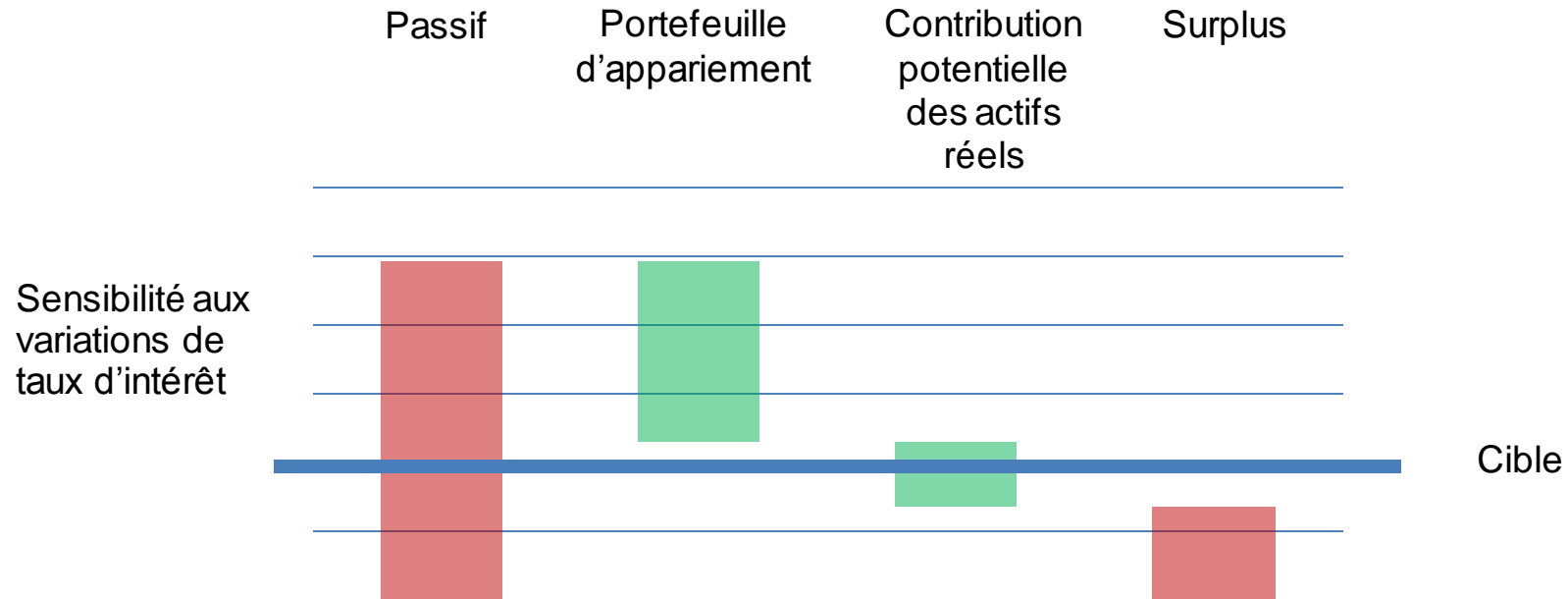
La superposition obligatoire

- Bonification importante de l'appariement sans diminuer l'allocation au portefeuille de performance.
- Le rendement du portefeuille total est bonifié en investissant dans des titres qui rapportent davantage que le coût de financement de l'opération.
- Risque de liquidité: lissage des échéances contractuelles et garantie d'un accès adéquat aux garanties et à la couverture des besoins de compensation

Théorème d'interaction

Les actifs réels sont de bons candidats.

- Bonne performance ajustée aux risque et diversification de portefeuille.
- Flux monétaires stables et à long terme présageant une certaine sensibilité aux taux d'intérêt.



Théorème d'interaction

La diminution du risque depuis la crise

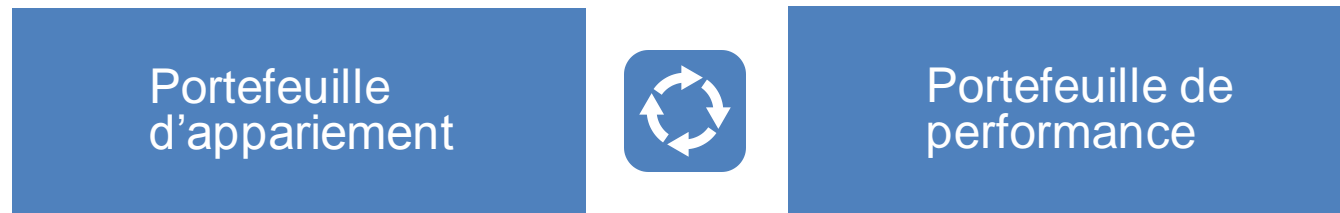
- La cible de stabilité du surplus comptable est dépassée.
- L'espérance de rendement requise est atteinte sans considération de la valeur ajoutée, avec certaines marges et avec une volatilité inférieure.



Gestion dynamique

La gestion dynamique entre appariement et performance permet de respecter la cible sur la mesure de risque privilégiée

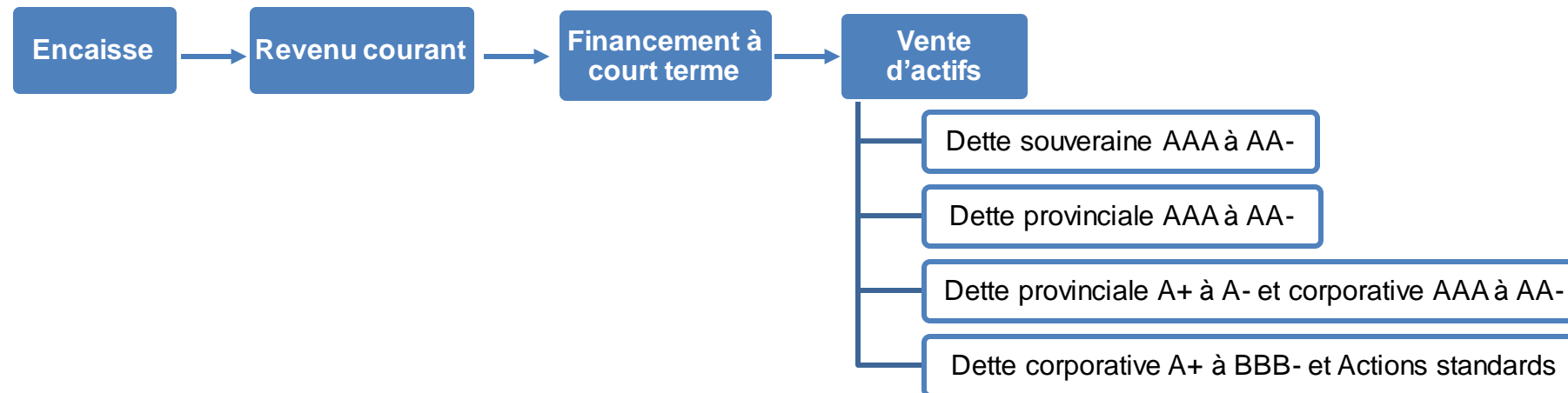
- Dépend de la situation financière et des variables l'affectant, du profil démographique, de l'appétit pour le risque, etc.



Le risque de liquidité

Les solutions d'investissement qui répondent au théorème d'interaction peuvent augmenter le risque de liquidité

- La gestion des devises et le flux net de la caisse de retraite peuvent exacerber le risque de liquidité
- Élaboration d'un programme de couverture du risque de liquidité en fonction de scénarios de crise et de hausse subite des taux



Le risque de longévité

Réserves émulant le marché de l'achat de rentes

- Échelle du marché
 - Équivalent à 150 % de l'échelle d'amélioration MI-2017
- Marge pour éventualité
 - 3 % sur le passif : protection de 75 %
 - 5 % sur le passif : protection de 87,5 %
- Frais et profits
- Mais... une réserve, le risque n'est qu'atténué.

Conclusion

Une stratégie d'allocation d'actifs adéquate explique en grande partie la gestion adéquate des risques

La réplique du passif et le théorème d'interaction aident à concilier les objectifs conflictuels des évaluations actuarielles de comptabilité et de financement à long-terme.

Les solutions d'investissement qui répondent au théorème d'interaction peuvent augmenter significativement le risque de liquidité.

La gestion dynamique entre les deux grands portefeuilles permet de rebalancer vers les cibles de risque.

L'empreinte de l'allocation d'actif doit atteindre les sous-classes et les classes d'actifs doivent respecter leur rôle.

Les régimes de retraite PD : gérer une activité risquée

Derek W. Dobson

Chef de la direction et gestionnaire du Régime

Régime de retraite des CAAT

A single, bright orange balloon is positioned in the upper right quadrant of the frame, floating upwards. Below it, a vast field of dark grey balloons stretches across the foreground and middle ground, receding into the distance. The background is a smooth, dark blue-grey gradient. The overall composition is clean and minimalist, emphasizing the contrast between the single, vibrant balloon and the sea of uniform, muted balloons.

Les régimes les mieux gérés voient plus loin.

	MOYENS DE CONTRÔLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5	NIVEAU 6
DBprime	Cotisations de stabilité	3 % ou plus	3 %	3 %	Envisager de 1 % à 3 %	Envisager de 0 % à 1 %	0 % (Envisager réduire le taux de cotisation)
Commun	Réserves pour taux d'actualisation	Entièrement utilisées	Négligeables	Envisager jusqu'à 0,5 %	Envisager jusqu'à 1 %	1 % plus une hausse du passif allant jusqu'à 7,5 %	Fonds supplémentaires jusqu'à concurrence de la limite fiscale
	Prestations futures	Envisager des réductions temporaires	Envisager l'annulation des réductions temporaires				Envisager une amélioration des prestations (augmentations ponctuelles)
	Protection conditionnelle contre l'inflation post-retraite (75 % de l'IPC)	Aucune	Payée	Payée plus envisager la rétroactivité	Payée plus constitution des réserves	Payée plus constitution des réserves	Envisager des augmentations au delà de 75 % de l'IPC
DBplus	Augmentation des prestations de préretraite (100 % du SMI)	Aucune	Aucune	Payée	Payée plus envisager de la rétroactivité	Payée	Payée
	Facteur de retraite pour rente annuelle viagère	Envisager une réduction dessous 8,5 %	8,5 % et envisager de la rétroactivité	8,5 %	8,5 %	Envisager de 8,5 % à 9,5 %	9,5 % (envisager une augmentation au-delà de 9,5 %)
	Facteur de retraite anticipée (à partir de 65 ans)	5 % ou plus	5 %	5 %	Envisager 3 %, 4 % ou 5 % (actuellement 3 %)	5 %	5 %

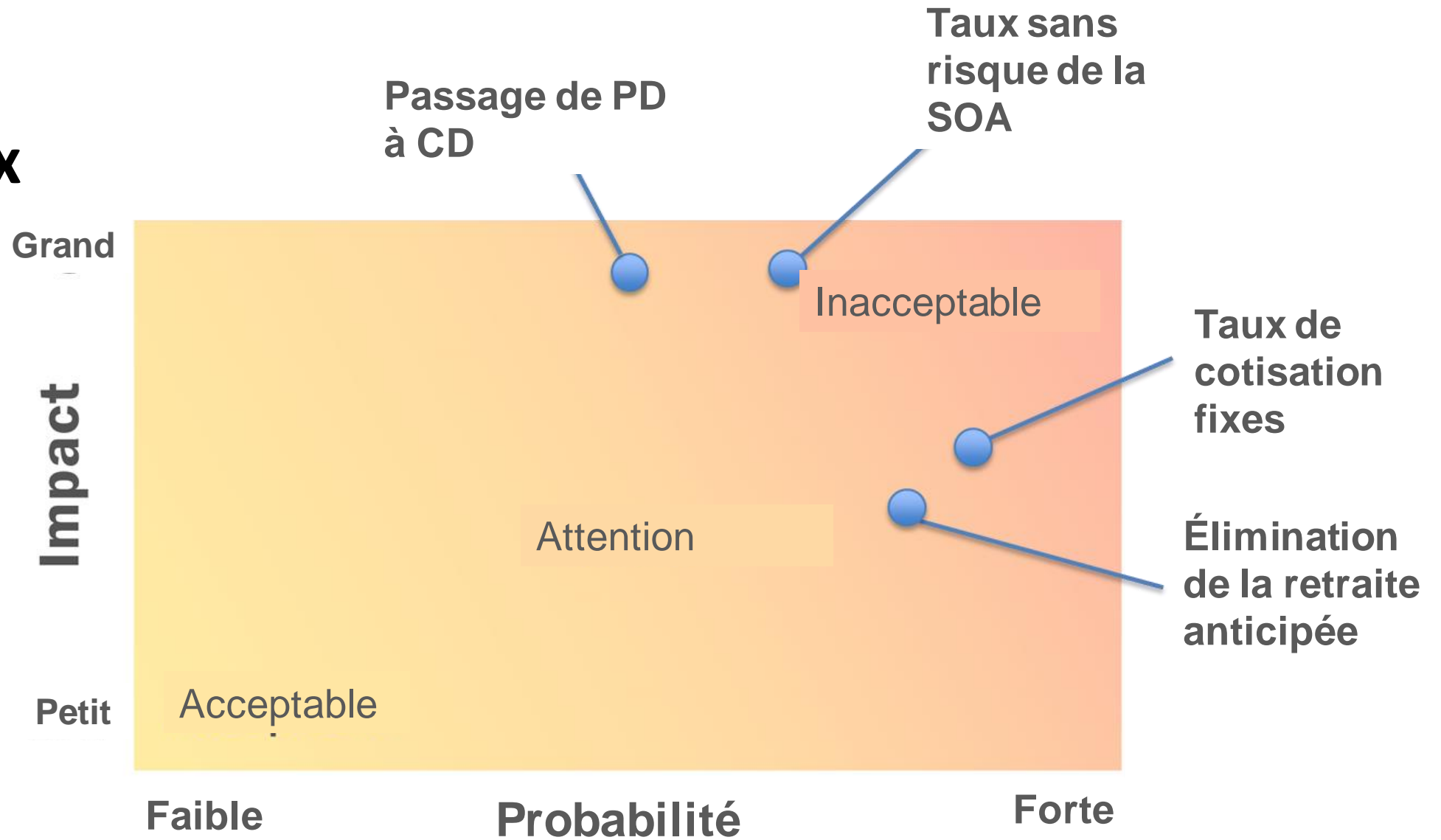
La politique de capitalisation du Régime des CAAT :

une orientation normative

Qu'est-ce qui vous empêche de dormir la nuit?



Les risques principaux touchant le Régime des CAAT



Gestion stratégique des risques

- Taux de capitalisation
- Défense des intérêts du Régime
- Gestion du risque de maturité et autres risques stratégiques
- Protéger le Régime des principaux risques d'exploitation
- Amélioration de la proposition de valeur du Régime chez les parties prenantes
 - Service de qualité et en temps opportun offert aux participants et employeurs
 - Communications efficaces
 - Veillez à ce que les participants comprennent leur pension

Énoncé sur l'appétit pour le risque



Gestion de l'actif-passif

La probabilité
que le régime
demeure
entièrement
capitalisé dans
20 ans est de
99 %.



Énoncé des politiques et procédures de placement

- La concentration à long terme porte ses fruits
- Le programme d'investissement du Régime de retraite des CAAT est conçu de façon à générer un rendement à long terme suffisant tout en conservant un niveau de risque approprié pour le Régime. Il vise aussi à permettre au Régime d'atteindre ses principaux critères de réussite :
 - réserver et payer les prestations de retraite des participants;
 - effectuer les paiements au titre de la protection conditionnelle contre l'inflation;
 - stabiliser les cotisations à des taux acceptables en regard des droits à retraite acquis.

Solide rendement des placements

Classement du Régime des CAAT dans l'univers de CIBC Mellon > 1 G\$

CAAT	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Classement	2	1	1	2	3	2	2	1	1	2

Tous les risques ne se valent pas



Les risques associés aux régimes de retraite PD à employeur unique :

- l'employeur a une responsabilité fiduciaire;
- risque comptable PD;
- risque découlant du bilan et de la volatilité des marchés;
- frais généraux et de conformité plus élevés;
- paiements à verser au Fonds de garantie des prestations de retraite (FGPR) et autres risques;
- ne dispose probablement d'aucune protection contre l'inflation, et la faillite pourrait entraîner une réduction des prestations.



Les risques associés aux régimes de retraite CD à employeur unique :

- l'employeur a une responsabilité fiduciaire;
- les employés sont plus stressés;
- comportements anticycliques;
- retraités invisibles;
- les employés doivent encourir les risques de point d'entrée au marché, des taux d'intérêt et du stress relatif aux placements.

Les régimes conjoints ne sont pas touchés par
ces risques





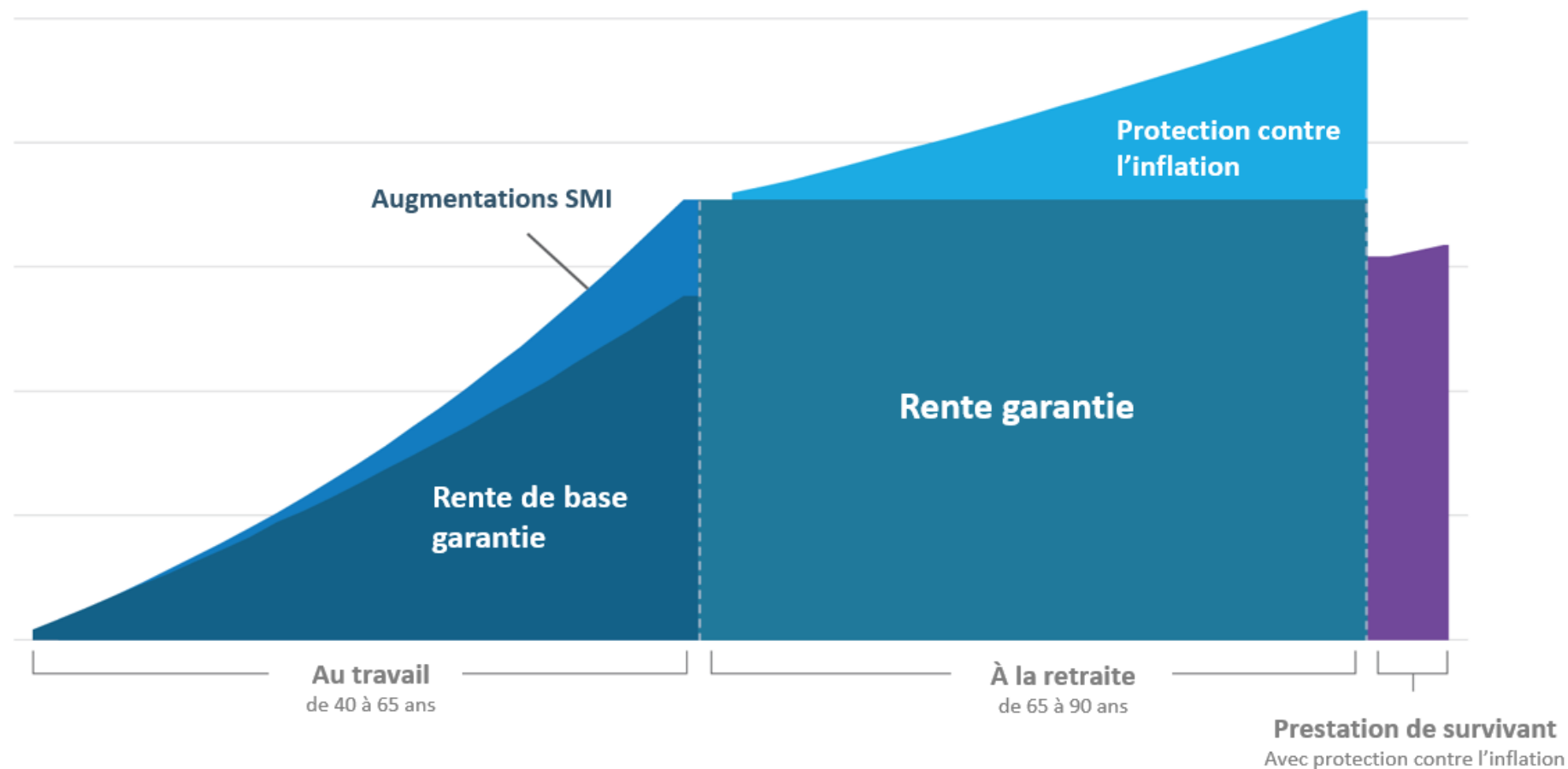
- Sécurité des prestations
- Stabilité des cotisations
- Équité
- Énoncé sur l'appétit pour le risque

DBplus changera la donne du Régime des CAAT et de l'ensemble de l'industrie



- Sécurité des prestations
- Promeut les régimes PD
- Stabilité des cotisations
- Proposition de valeur intéressante

Rente garantie et conditionnelle



À retenir

- Argument fort en faveur de l'investissement dans l'articulation des risques
- Argument fort en faveur d'une communication efficace
- Argument fort en faveur de DBplus

Commanditée par :

OSLER

Osler, Hoskin
& Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.



FORTIFICATION DU SYSTÈME DE RETRAITE

Préparons les prochains 150 ans

CONGRÈS NATIONAL 2018 DE L'ACARR



Ville de Québec, QC
Fairmont Le Château Frontenac
DU 11 AU 13 SEPTEMBRE 2018

www.acpm-acarr.com

COMMANDITAIRE DIAMANT >



Assurances

Vie • Santé • Retraite